

LES SERVICES DÉPARTEMENTAUX

ADAMAD



HANDI SSIAD 85

HANDI-SSIAD 85 est un service de soins infirmiers à domicile pour personnes en situation de handicap. Il est autorisé à fonctionner pour une capacité de 15 places réparties sur le département et les SSIAD de l'ADAMAD.



L'ÉQUIPE SPÉCIALISÉE ALZHEIMER (ESA)

L'ÉQUIPE SPÉCIALISÉE ALZHEIMER intervient, sur prescription médicale, auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée et de leur entourage.

Les ASSISTANTS DE SOINS EN GÉRONTOLOGIE ET LES ERGOTHÉRAPEUTES, sous la responsabilité d'une infirmière coordinatrice, dispensent des séances de réhabilitation et d'accompagnement.

☎ Pour tout RENSEIGNEMENT, contactez le 02 51 94 99 50



L'ÉQUIPE D'APPUI EN ADAPTATION ET RÉADAPTATION (EQAAR)

L'ÉQUIPE D'APPUI EN ADAPTATION ET RÉADAPTATION offre un accompagnement personnalisé à domicile aux personnes fragiles de plus de 60 ans qui souhaitent continuer à vivre chez elles.

Les ERGOTHÉRAPEUTES, DIÉTÉTICIENNES ET PSYCHOLOGUES, sous la responsabilité d'une ergothérapeute coordinatrice, conseillent sur l'adaptation du domicile et l'alimentation et proposent un accompagnement psychologique.

L'équipe prévient les risques d'hospitalisation et favorise le retour et le maintien à domicile.

Cet accompagnement est pris en charge financièrement par le Fonds d'Intervention Régional (ARS Pays de la Loire).

☎ Pour tout RENSEIGNEMENT, contactez le 02 51 94 99 50

INFOS PRATIQUES

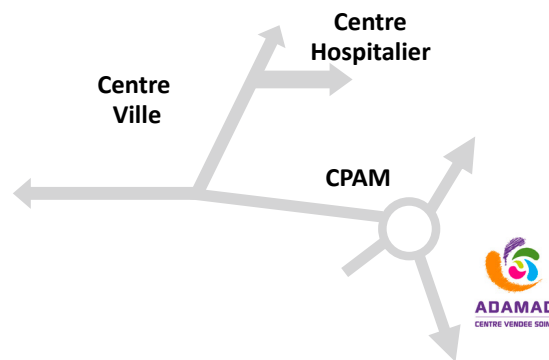
Territoire d'intervention

Le SSIAD intervient, uniquement, sur la ville de La Roche-sur-Yon

L'Hébergement Temporaire accueille des personnes habitant dans la couronne Yonnaise, en priorité.

L'Accueil de Jour accueille des personnes résidant à La Roche-sur-Yon.

Plan d'accès



Impression: informerie_ALEFRPT © 02 51 94 99 50 - IMPRIMERIE VERT



L'ADAMAD Centre Vendée Soins fait partie de l'Association Départementale d'Accompagnement et de Maintien A Domicile.



ADAMAD
CENTRE VENDEE SOINS

L'ADAMAD, un acteur qui vous accompagne à chaque étape de votre vie



02 51 36 12 29

adamadcentrevendeesoins@adamad.fr

www.adamad.fr

Adamad

PERMANENCES

Du lundi au vendredi

De 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

15 rue Proudhon

85000 LA ROCHE SUR YON



Pour qui ?

Le **SERVICE DE SOINS A DOMICILE** dispose de 62 places pour personnes âgées dépendantes et 4 places pour les personnes prises en charge par l'Hospitalisation A Domicile (HAD).

Pourquoi ?

Le **SERVICE DE SOINS** a pour mission d'assurer des soins d'hygiène et de confort sur **prescription médicale** en vue de :

- contribuer au maintien des personnes à domicile,
- soutenir les aidants qui accompagnent une personne dépendante,
- retarder les atteintes dues au vieillissement et/ou à la maladie,
- faciliter le retour à domicile après une hospitalisation.

Comment ?

Le service est encadré par l'**INFIRMIÈRE COORDINATRICE**. Elle évalue la dépendance et les besoins au domicile pour établir un projet de soins individualisé avec la personne accompagnée. Elle assure le suivi et la coordination des accompagnements avec l'ensemble des intervenants et encadre l'équipe d'aides-soignants. Les **INFIRMIÈRES** assurent des soins spécifiques.

Les **AIDES-SOIGNANTS** assurent, à domicile, des soins personnalisés : soins d'hygiène, habillage, mobilisations, etc.

Quand ?

Tous les jours de 7h45 à 12h15 le matin et de 16h15 à 19h le soir.

Les soins sont pris en charge par la **Caisse maladie** de l'assuré.

Les personnes accompagnées gardent le **libre choix** de leurs intervenants : médecin, infirmier, pharmacien, etc.



Pour qui ?

L'**HÉBERGEMENT TEMPORAIRE** dispose de 22 lits et accueille des personnes âgées de plus de 60 ans, dépendantes dans un établissement médicalisé.

Pourquoi ?

Un séjour au centre d'**HÉBERGEMENT TEMPORAIRE** permet de :

- Soulager le conjoint ou les familles,
- Pallier à l'absence momentanée de l'aidant,
- Etre un relais entre l'hospitalisation et le domicile,
- Construire un projet vers un hébergement permanent.

Comment ?

Les demandes d'admission en Hébergement Temporaire se font via le site internet *ViaTrajectoire* par les proches du résident.

L'**INFIRMIÈRE COORDINATRICE** évalue la demande selon les disponibilités des lits du service.

L'équipe est composée **D'INFIRMIERS, D'AIDES-SOIGNANTS, ET D'AGENTS DE SERVICE**.

Ces professionnels assurent des soins personnalisés et adaptés auprès des personnes accueillies.

Quand ?

L'**HÉBERGEMENT TEMPORAIRE** accueille des personnes toute l'année, du lundi au dimanche, 24 heures/24.



Pour qui ?

L'**ACCUEIL DE JOUR** s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans présentant des troubles liés à la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées, vivant à domicile à La Roche sur Yon.

Pourquoi ?

L'**ACCUEIL DE JOUR** est une structure de proximité permettant aux personnes désorientées de :

- Continuer à vivre le plus longtemps à domicile,
- Créer et/ou maintenir des repères,
- Participer à des activités personnalisées,
- Maintenir le lien social.

Les personnes accueillies bénéficient d'un cadre chaleureux, adapté à leur problématique, et respectueux.

Comment ?

Les demandes d'admission en Accueil de Jour se font via le site internet *ViaTrajectoire* par les proches du résident.

L'**INFIRMIÈRE COORDINATRICE** évalue la demande et reçoit la personne en compagnie de ses proches, si besoin.

LES AIDES-SOIGNANTS ET AIDES MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES assurent :

- Le suivi des projets personnalisés,
- L'accompagnement des personnes.

Le transport des personnes accueillies est assuré par l'équipe et des bénévoles.

Quand ?

L'**ACCUEIL DE JOUR** accueille les personnes de 10h à 17h du lundi au vendredi, toute l'année.

Le résident peut déduire du montant de ses impôts 25 % des sommes liées à la dépendance.

